



LABORATOIRE DES CEDRES

BULLETIN D'INFORMATION

INFIRMIERS(ES) LIBERAUX(ALES)

N°9

Mars 2019

EDITO

Notre niveau d'accréditation à 100 %, nous impose beaucoup d'attention sur la qualité des prélèvements reçus (identitovigilance, délais). Tous les laboratoires devront s'y plier avant 2020.

Et n'oublions pas surtout que la rigueur qui nous est imposée à tous dans la prise en charge des prélèvements va dans le sens de l'intérêt majeur Patient, de la fiabilité de l'analyse.

Fabrice LABOUDIE,
Président LABOUDIE & Associés s.e.l.a.s

SOMMAIRE

- Les renseignements cliniques
- La gestion des urgences de ville
- Le nouveau serveur de résultats du laboratoire
- HEPATITE E

CONTACTS

site Clinique des Cèdres
05 61 06 16 16

site Cornebarrieu Village
05 34 52 25 22

site Colomiers
05 61 78 03 82

site Minimes
05 61 57 55 37

site Atlanta
05 61 58 95 89

site Desbals
05 61 40 43 70

site Mauvezin
05 62 06 81 30

www.laboratoire-des-cedres.com

Numéros urgences
(nuit, week-end et jours fériés)
05 61 06 16 16 ou 06 38 76 25 71

I N F O R M A T I O N S G E N E R A L E S

▪ Les renseignements cliniques

L'indication des renseignements cliniques est indispensable car ils contribuent au bon déroulement des examens biologiques, à leur fiabilité et à leur interprétation la plus juste possible, pour le bien du patient. Le tableau ci-dessous indique les renseignements utiles à nous transmettre sur la fiche de renseignement, disponibles dans les boîtes de prélèvements, pour les paramètres principalement prélevés à domicile.

EXAMENS	RENSEIGNEMENTS UTILES
Cortisol	Corticothérapie ?
hémoglobine glyquée	Insuline DID (Diabète Insulino Dépendant) médicament DNID (Diabète Non Insulino Dépendant)
NFS	Savoir si pathologie hémato si oui laquelle ? Traitement et lequel ? Si chimiothérapie ?
Plaquettes seules	Héparine ?
TP	Traitement anticoagulant et si oui lequel et posologie ? Bilan préopératoire ? Nature et date de l'intervention ?
NT pro BNP Troponine	Insuffisance cardiaque, respiratoire Douleur thoracique, depuis quand ?

▪ La gestion des urgences de ville

les demandes d'examens urgents sont traitées de manière prioritaire par le laboratoire.

L'arrêté du 15 décembre 2016 déterminant la liste des examens urgents précise en article 2 que « la prescription d'un examen de biologie médicale réputé urgent doit comprendre la mention du terme « URGENT » ainsi que les éléments cliniques motivant cette urgence. »

Nous vous rappelons que le Laboratoire des Cèdres a mis en place une organisation spécifique pour la prise en charge des prélèvements urgents le soir après 19h, la nuit, le week-end et les jours fériés.

Contactez le 05 61 06 16 16 ou 06 38 76 25 71

Indiquez au personnel du laboratoire les coordonnées complètes du patient pour la récupération du prélèvement.

▪ Le nouveau serveur de résultats du laboratoire

Afin d'améliorer notre qualité de service et de vous accompagner au mieux dans le suivi de vos patients, nous vous informons que nous avons changé de système informatique de laboratoire.

Dorénavant vous pouvez accéder à notre serveur de résultat à partir de notre site internet : www.laboratoire-des-cedres.com dans votre « Espace Infirmier(e) ».

L'accès est sécurisé par une connexion personnalisée, vous pouvez obtenir votre code confidentiel en contactant directement notre service informatique au 05.61.06.16.16.



LABORATOIRE DES CEDRES

BULLETIN D'INFORMATION INFIRMIERS(ES) LIBERAUX(ALES)

I N F O R M A T I O N S M E D I C A L E S

HEPATITE E

L'hépatite E est due à un virus qui se transmet par voie féco-orale, essentiellement présent dans les pays à faible niveau d'hygiène. Cependant, depuis 2002, de plus en plus de cas sont décrits dans les pays industrialisés chez des personnes n'ayant jamais voyagé dans des pays où le virus circule activement.

Qu'est-ce que l'hépatite E ?

L'hépatite E est une maladie infectieuse due à un virus (VHE) dont l'organe cible est le foie. La maladie présente trois formes :

Hépatite E aiguë

La caractéristique essentielle de l'hépatite E aiguë est la fréquence élevée des formes asymptomatiques (> 70 %). Les formes symptomatiques sont plus fréquentes chez l'adulte jeune (15-35 ans) dans les pays à faible niveau d'hygiène et chez l'adulte de plus de 55 ans dans les pays industrialisés. Des complications sévères (hépatite fulminante) peuvent survenir.

Hépatite E chronique

Les infections chroniques par le VHE concernent plus largement toute personne dont le système immunitaire est déficient.

Manifestations extra-hépatiques

Des atteintes neurologiques ont été observées au cours des infections aiguës ou chroniques par le VHE dans environ 15 % des cas. Des atteintes rénales sont également décrites.

Comment se contamine-t-on ?

La transmission du virus se fait essentiellement par voie alimentaire : consommation d'eau non potable (principale voie de contamination dans les pays à faible niveau d'hygiène), de produits contaminés par une eau souillée (coquillages, légumes, fruits) ou encore de produits issus d'un animal porteur du virus : par exemple, viande et abats de sanglier, de porc et de cerf consommés crus ou insuffisamment cuits. En France, ce sont essentiellement les produits à base de foie de porc cru qui sont mis en cause (saucisses de foie, foie sec, quenelles de foie, figatelli, etc.).

Par leur contact avec des animaux vivants ou leurs carcasses, certains professionnels sont plus exposés : éleveurs de porcs, vétérinaires, chasseurs, personnes travaillant dans les abattoirs.

Les recommandations

Se laver les mains, nettoyer les ustensiles et les surfaces après manipulation de foie de porc cru.

Cuire suffisamment les aliments : cuisson à cœur des aliments à risque (figatelli, saucisses sèches de foie, pâte à quenelle).

Ces recommandations doivent être tout particulièrement suivies pour les populations présentant une sensibilité particulière vis-à-vis de ce virus : les personnes sous traitement immunosuppresseur ou présentant une maladie hépatique sous-jacente et les femmes enceintes.

Diagnostic biologique

Chez l'immunocompétent, la mise en évidence d'anticorps anti-VHE de type IgM suffit pour poser le diagnostic. Toutefois, le diagnostic de certitude de l'hépatite E aiguë repose sur la détection du génome viral par RT-PCR conventionnelle ou en temps réel à partir d'échantillons sanguins et de selles. Il est indispensable chez les patients immunodéprimés en raison d'une moins bonne sensibilité des tests sérologiques.

Sérologie VHE IgM : code NABM 1743 B60 soit 16.20 Euros / fait tous les jours au laboratoire des Cèdres.